

## Imaginer la filière d'architecture à Bluefactory

**Fribourg** » Des étudiants de la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture de Fribourg ont créé des objets conceptuels symbolisant leurs vœux.

Ce sont sept objets mystérieux, parfois de la taille d'une personne. Ceux-ci ont été imaginés par 21 étudiants en architecture à la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA-FR). Ils symbolisent leurs vœux pour la Halle grise sur le site de Bluefactory, à Fribourg, qui accueillera la filière d'architecture, et ont été présentés à *La Liberté*.

«J'ai organisé quatre jours d'atelier fin novembre lors d'une semaine thématique», explique Eric Tilbury, responsable de la filière d'architecture et professeur à la HEIA-FR, précisant que les enseignants et les collaborateurs de la filière ont aussi pu



L'objet Babylone a une touche organique. DR

émettre leurs vœux de leur côté. Pour les étudiants, il s'agissait de créer des objets conceptuels et pas des maquettes de projet, car

cela sera le travail des architectes qui participeront au concours d'architecture pour la transformation de la Halle grise.

«Cette méthode de réflexion participative est inspirée du *design thinking*, imaginé par un célèbre concepteur de meubles», précise Eric Tilbury.

Les étudiants ont visité la Halle grise et utilisé des matériaux de récupération tels que des câbles électriques. Ils ont notamment été coachés par Balthazar Lovay, ancien directeur artistique du centre d'art contemporain Fri-Art. Tous ont été créatifs. L'objet baptisé «Babylone» a par exemple une touche organique, grâce à de la mousse symbolisant l'énergie et le développement constant. Des cubes représentent le vœu d'avoir un espace personnel où se retirer pour «penser, se reposer, manger, fabriquer des maquettes». Un pont au-dessus d'une grille évoque la connexion avec le reste de la ville au-delà

des voies de chemin de fer, explique Eric Tilbury. Ces idées reviennent souvent dans les objets, tout comme le fait de dialoguer avec le patrimoine industriel représenté par la Halle grise, qui est protégée. Le professeur précise que les étudiants devaient aller plus loin que de simplement désirer des micro-ondes en quantité ou même parfois des lits.

Ces différents désirs conceptualisés seront intégrés au programme du concours d'architecture. Concernant le projet d'implantation, il avance. Une étude de faisabilité est en cours et une première estimation des coûts pourra être faite en 2022, tout comme l'établissement d'un droit distinct et permanent en faveur de la HEIA-FR, selon l'architecte cantonal Michel Graber. Le début du chantier est espéré dès 2026. » LISE-MARIE PILLER

## Casseroles sur le feu et évacuation

**Wünnewil** » Lundi soir, un immeuble de trois étages a dû être évacué à Wünnewil après un début d'incendie dans un appartement. Les pompiers ont maîtrisé le feu, qui a provoqué d'importants dégâts. Sept personnes ont été légèrement incommodées par la fumée.

Les sapeurs-pompiers de la Basse-Singine et du centre de renfort de Guin, ainsi que la police cantonale, ont été alertés vers 20 h 10. Une ambulance a également été dépêchée sur place. Tous les habitants ont dû être relogés, une partie par les autorités communales. La personne qui occupait l'appartement sinistré n'a pas été blessée et a été relogée dans le village par sa famille. Selon les premiers éléments de l'enquête, une casserole laissée sur la plaque serait à l'origine du sinistre. »

MRZ

Interpellé, le Conseil d'Etat ne voit pas de solution rapide au manque de personnel aux soins intensifs

## Nouveaux soignants espérés en 2023

« ZOË LÜTHI

**Santé** » Le Conseil d'Etat est impuissant. C'est en résumé ce qu'il a répondu au centriste Bertrand Morel (Lentigny), qui s'inquiétait en septembre du manque de personnel spécialisé aux soins intensifs de l'Hôpital fribourgeois (HFR). Un constat que le député considérait comme «alarmant» dans sa question à l'exécutif cantonal. Il demandait donc à ce dernier les raisons de cette lacune et les mesures prises pour y remédier.

Dans sa réponse publiée récemment, le Conseil d'Etat indique en préambule que tous les patients ayant nécessité d'être admis aux soins intensifs l'ont été, que ce soit avant ou pendant la crise pandémique. Toutefois, il explique aussi que le nombre de lits ne peut pas être augmenté à volonté, en raison d'un personnel limité.

Cette lacune, le Conseil d'Etat l'attribue, d'une part, à la durée de la formation des médecins et infirmiers spécialisés, qui exige respectivement cinq et trois années supplémentaires au moins. Ce n'est donc qu'en 2023, au plus tôt, que l'HFR pourra compter plus d'experts. En janvier 2021, première rentrée depuis le début de la crise, son centre de formation a d'ailleurs accueilli 113 soignants à former, contre 70 avant le Covid.

### Débat sur les salaires

D'autre part, l'exécutif estime que la pandémie épuise les équipes, déjà très sollicitées auparavant. L'absentéisme dépasse aujourd'hui les 10%, à l'HFR comme ailleurs. A cette problématique s'ajoute le fait qu'un tiers des infirmiers suisses quittent la profession avant 35 ans et que la moitié n'exerce plus à la cinquantaine. Le personnel spécialisé ne fait pas exception.

Contrairement à Bertrand Morel, qui pointe du doigt une rémunération peu attractive en début de carrière par rapport à la durée de la formation et aux exigences de la fonction, le Conseil d'Etat attribue ces départs aux horaires de travail de la profession. Il estime les salaires «tout à fait concurrentiels» en se basant sur une étude comparative menée en 2020 en Suisse romande et à



Les soignants spécialisés dans les soins intensifs sont très demandés et épuisés. Ce n'est qu'en 2023, au plus tôt, que l'HFR pourra compter de nouveaux spécialistes. Alain Wicht-archives

23

Le nombre de lits en soins intensifs à l'HFR

Berne. Dans le canton de Fribourg, le salaire minimum des infirmiers spécialisés est estimé à 80 000 francs, seulement dépassé par Vaud et Genève. Leur rémunération maximale s'élève à un peu plus de 120 000 francs, sans être égalée par les autres cantons. Ces sommes ont été atteintes à travers plusieurs revalorisations salariales depuis 2001. Mais ces chiffres sont contestés par les syndicats.

En effet, sur les bases de cette même étude, le Conseil d'Etat avait rejeté en juillet une demande de réévaluation des salaires déposée par les infirmiers experts. Après une séance de conciliation exigée par le Syndicat des services publics (SSP) et face à l'appui de la direction de l'HFR et des médecins-chefs, l'exécutif avait décidé fin août de revoir sa position (*La Liberté* du 3 septembre dernier). La commission d'évaluation

et de classification des fonctions (CEF) a été mandatée pour ce faire.

Avant le printemps 2020, l'HFR disposait d'assez de personnel pour 18 lits de soins intensifs à Fribourg. Au début de la crise, leur nombre a été augmenté. Après la première vague, on en dénombrerait 24. Cette capacité a encore été accrue lors de la deuxième vague mais de manière transitoire seulement, en arrêtant d'autres activités.

### Lits fermés

En janvier 2021, l'HFR a décidé de conserver 24 lits, soit six de plus qu'avant la pandémie. Deux ont dû être fermés l'été dernier, en raison du manque de personnel causé cette fois par des accidents, des congés maternité, en plus de l'épuisement du service. Actuellement, l'HFR dispose de 23 lits de soins intensifs. Ces adap-

tations ont été permises par la réquisition de personnel. Les soignants ainsi mobilisés n'étaient toutefois pas formés, ce qui a entraîné une charge de travail supplémentaire pour les équipes spécialisées. Le Conseil d'Etat a approuvé le financement par l'Etat de 40% des coûts liés aux lits de soins intensifs inoccupés, soit six pour le premier semestre 2021 et quatre pour le second. En effet, l'HFR estimait qu'il fallait conserver ces ressources en cas de nouvelle vague.

Le Conseil d'Etat est formel: «Une solution à court terme n'existe pas.» L'exécutif considère d'ailleurs que la problématique s'étend au niveau national et qu'il ne peut la résoudre seul. Devant cette réponse, Bertrand Morel dit «rester sur sa faim» et regrette que le Conseil d'Etat ne propose pas son propre catalogue de mesures. »

«Une solution à court terme n'existe pas»

Le Conseil d'Etat